

AA Solution
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Dont le siège social est situé au 83 Rue Victor HUGO 92270
Bois-Colombes
Immatriculé sous le numéro 981 665 326 au RCS de Nanterre

Certifié
Conforme à
l'original
FILIPPI

Procès-verbal en date du 24 Octobre 2024 des décisions de l'associée unique

Le 24 Octobre 2024 à 13h, à Bois-Colombes,

Marie-Agnès DORMIEN nom d'usage FILIPPI, demeurant résidence Le Parc, Cavée de Caude Cote, 76200 DIEPPE associée unique de la société AA Solution, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société et mise en liquidation amiable ;
- Nomination du liquidateur ;

Première résolution - Dissolution anticipée et mise en liquidation amiable

Marie – Agnès DORMIEN, nom d'usage FILIPPI, décide de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable en date du 24 Octobre 2024 ;

Pendant toute la période de liquidation, la dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation".

Le siège social de la liquidation est fixé au 83, Rue Victor HUGO 92270 Bois-Colombes.

Deuxième résolution - Nomination du Liquidateur

Le liquidateur de la société est Marie-Agnès DORMIEN, nom d'usage FILIPPI, associée unique, demeurant résidence Le Parc, Cavée de Caude Cote, 76200 DIEPPE décide d'exercer les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation. Elle déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur. En fin de liquidation, l'associé unique constatera la clôture de la liquidation.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

L'associée Unique



Marie-Agnès DORMIEN, nom d'usage FILIPPI